



La ponction ovocytaire

Le jour et l'heure vous seront communiqués par une infirmière au téléphone. **Soyez à l'heure.**

36 heures avant la ponction :

- Injection de 10.000 UI de PREGNYL = 2 ampoules de poudre + 1 ampoule de liquide physiologique en sous-cutanée

OU

- Injection d'OVITRELLE 250 µg (6500 UI)

OU

- Injection de GONAPEPTYL Daily

La veille :

Aucun traitement

Douche corporelle complète

Le jour même :

A jeun (ni boire, ni manger, ni fumer à partir de minuit)

Douche corporelle complète avant de venir à l'hôpital

N'utilisez ni vernis à ongles, ni faux ongles ni rouge à lèvres afin de ne pas gêner la surveillance de votre oxygénation durant l'anesthésie.

Eviter les verres de contact.

N'apportez aucun objet de valeur.

Se présenter à 8h dans la salle indiquée par l'infirmière après être passée au guichet d'hospitalisation car vous resterez la journée.

On viendra vous chercher pour la ponction salle 46 et on vous reconduira dans votre chambre après.

Votre conjoint se munira d'étiquettes de prélèvement à son nom et de vos **DEUX cartes d'identité** pour donner son sperme à l'heure indiquée par l'infirmière.

Il peut assister à la ponction (avant ou après son don).

Vous pourrez boire et manger après l'autorisation de l'anesthésiste.

Avant de rentrer, **TOUJOURS ACCOMPAGNEE** (vous ne pouvez pas conduire) l'infirmière du CPMA vous donnera le résultat de la ponction et quelques recommandations en vue de la suite du traitement.

N'oubliez pas vos **PAPIERS DE REMBOURSEMENT DE LA MUTUELLE**.

L'infirmière vous les demandera et ils vous seront rendus le jour de la réimplantation de l'embryon (2 ou 3 jours plus tard).

AC de Lamotte, infirmière en chef